

CDTA



16 AVR 2026

## Avis d'attribution Provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 4080200011006055

Le Centre de Développement des Technologies Avancées informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°18/CDTA/2026 du 05/04/2026 relative à L'acquisition D'une Licence Annuelle SILVACO, que l'attribution a été prononcée en faveur de l'entreprise suivante :

ENTREPRISE RETENUE	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	OBSERVATIONS
<b>EURL BEST BOOK</b> NIF : 00241610525172516001	Un (01) Mois	1 089 280,60 DA	L'offre La Moins Disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès du Directeur de Centre de Développement des Technologies Avancées, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première diffusion de l'avis d'attribution provisoire de l'opération, qui donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats de délibération de la commission d'évaluation, sont tenus de se présenter à la Direction, de centre dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter du premier jour de la diffusion du présent avis d'attribution provisoire.